

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SAMEDI 21 MARS 2020 À 11 HEURES

EN MAIRIE

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, Madame le Maire proposera en début de séance que la réunion se déroule à huis clos

Ordre du jour :

- 1 - Installation du Conseil Municipal
- 2 - Désignation d'un secrétaire de séance
- 3 - Election du Maire
- 4 – Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- 5 – Election des Adjoints au Maire